

Le 16/05/2014

Echos du CTL marathon du 18 avril 2014 (St Parfait)

Fidèle à notre dicton : « Noël au balcon, Pâques sans Mr CLAUDON », ce CTL a été présidé ce jour de la Saint Parfait sous X... HUMBERT.

Plutôt que de vous donner un compte rendu classique, à CTL exceptionnel par son ordre du jour (13 points inscrits) et son heure de clôture, nous avons choisi de vous le faire vivre à travers ces brèves :

Justice pour les huissiers...

L'huissier tient son nom de l'« huis » qui veut dire « porte ». Profitons-en pour informer notre *Luis O'Kanak* départemental, célèbre pour pédaler dans l'interprétation des textes ministériels (se référer au dernier épisode sur les remboursements de frais des EMR) que l'huissier est le digne successeur de l'*Executor* antique. Les fins connaisseurs auront remarqué que « *Executor* » dans la Trilogie *Star Wars*, est aussi le nom du Vaisseau de « *Dark Vadehors* ». Ce qui implique et justifie qu'il est tout à fait normal que l'huissier soit souvent à l'extérieur. Mais revenons à nos moutons... à tondre.

Le vent des invasions barbares balaya cette organisation issue de la paix romaine. En latin ce fut la période de la « *Pax a Vanto* ». Au Moyen-Age sous la dénomination de Sergent, la fonction réapparut. A cette époque, le Sergent avait l'obligation d'être tonsuré. Cette tradition semble vouloir être remise au goût du jour par la Direction. Les frais de mission, de parking, de repas, bref tout ce qui est indispensable pour effectuer son travail, doivent subir des coupes sombres. Du moins en projet, mais « *Noli* soit qui mal y pense » !

Comme si cela ne suffisait pas, la Direction fait preuve de trésor d'ingéniosité en se servant de l'alibi sécurité. Dans ce but, les huissiers devront fournir au préalable un calendrier de leurs interventions, afin de savoir quand et où ils se trouvent. Flicage, non ? Que ne ferait-on pas pour leur sécurité ! L'illustration d'une main de fer dans un « *Gantz* » de velours...

Ce point *houleux* étant inscrit en 9ème position à l'ordre du jour, nous avons demandé à ce qu'il soit débattu en premier. En effet, les nouvelles dispositions issues de la note DG du 31 janvier 2014, élaborée en partenariat avec les instances nationales des représentants des personnels, relative aux remboursements des frais de déplacement, devaient s'appliquer au 1er février 2014, pour tous les agents.

Si la précipitation n'interdit pas la clairvoyance, il est évident que dans le 54 c'était plutôt de la mal-voyance. Pourtant, de la plume même de M. BEZARD, ces mesures étaient très attendues.

A la demande de Solidaires Finances Publiques 54, un groupe de travail sur les frais de déplacement sera réuni en juin avec l'administration et les représentants du personnel.

Alors que les représentants de Solidaires Finances au CHSCT du 31 mars 2014 avaient déjà exigé la tenue d'un espace de dialogue (EDD) pour les huissiers, le Président du CTL, X. HUMBERT, ne semblait pas convaincu. Pourtant, au CHSCT, M. CLAUDON était « ravi » qu'un EDD se mette enfin en place dans le Département.

Nous avons déploré que, suite à la pression exercée sur les huissiers, l'administration n'ait pas envisagé de les équiper en ordinateurs portables afin de leur éviter de se rendre quotidiennement à la Rue des Ponts, avec tous les problèmes de stationnement inhérents.

Ne voulant pas envenimer le débat, nous n'avons pas souhaité rapporter les divers propos de certains Responsables vis à vis de leurs agents, nous leur avons suggéré, suivant les bons conseils de M. CLAUDON, de prendre une tisane de millepertuis.

« La tolérance, il y a des maisons pour ça » Paul Claudel

N'oublions pas que les collègues utilisant leur véhicule personnel dans le cadre de leurs missions le font pour l'administration, avec des remboursements kilométriques indigents.

Présentation du budget prévisionnel 2014

Serrez-vous la ceinture, - 400 000 € par rapport à 2013. « Demerden-sie sich ! », dixit le Président.

Campagne IR 2014

M. Ganzenmuller est très opposé à la saisie des déclarations par les stagiaires et leur présence à l'accueil (règle de secret fiscal).

Il a également précisé que chaque agent pouvait prendre une semaine de congés pendant la campagne.

Mme NOLI : « il ne faut pas se stresser pour la saisie, il n'y a pas d'objectifs demandés aux chefs de Services pour la première extraction ».

Nous avons demandé à ce que la prime de campagne soit maintenue. Réponse de M. HUMBERT : « Je ne sais pas ».

Nous avons réitéré notre inquiétude quant à l'abaissement du seuil d'encaissement à 300 € aux guichets. M. ZIMMERMANN rétorque qu'il existe toute une panoplie d'autres paiements et qu'un audit est en cours.

S'agissant des mails reçus dans le cadre de la campagne 2013, personne n'a été capable de nous en donner le nombre.

On vous laisse juges de ces propos...

Contrairement à l'année dernière, où sa présentation avait suscité des réactions vives, la note sur l'organisation de la campagne IR 2014 n'a pas provoqué de psycho-drame.

Néanmoins, nous n'avons pas pu passer sous silence l'avancement des dates de campagne, bousculant l'organisation pré-établie, l'alourdissement de la saisie liée au traitement des déclarations de revenus sur une période raccourcie de deux semaines.

Bilan et présentation de la notation

En réponse à notre demande sur le devenir des mois non distribués au titre de l'évaluation 2013, X. HUMBERT le magicien nous a répondu : « On les met dans une boîte qu'on rouvre l'année suivante ». Trop fort !!!

A l'issue des appels en CAP locale en 2013, la « boîte » contient 9 mois à distribuer en réduction d'ancienneté, tous grades confondus.

Présentation de la mission départementale risques audit (MDRA)

La DG a décidé de rapprocher la Mission Maîtrise des Risques (MMR) et les audits afin d'appréhender la chaîne du risque globalement. La création de la Mission Risques et Audit (MRA) se décline au plan local par la création de la Mission Départementale des Risques et Audit (MDRA), dirigée par le RDMA (Responsable Départemental des Risques et Audit), pilotée au plan régional par le Pilote des Risques et Audit en Interrégion (PRAI).

Pour être clair, la MMR devient la MDRA, confiée à un RDRA, pilotée par un PRAI.

Le RDRA 54 est M. SAUVAGE.

Réorientation des missions et réorganisation des services prévus

Sous ce titre pompeux, nous avons déploré :

- la fermeture pure et simple des Trésorerie de Longuyon et Nomeny ;
- le transfert de l'activité de recouvrement des recettes de l'Etat de la Trésorerie d'Einville vers le SIP-SIE de Lunéville : fermeture de la Trésorerie d'Einville en vue ?

Les agents du SPF de Briey tiendront la caisse commune du SIP-SIE-SPL Briey, bien entendu avec leur accord, dicit M. GANZENMULLER, tout en récupérant une partie du périmètre géographique du SPF de Nancy.

Trésorerie de Neuves-Maisons : la Direction cherche actuellement un terrain d'entente concernant le loyer et les surfaces occupées. Aux dernières nouvelles, les agents resteront sur place.

Présentation du nouveau marché de nettoyage

Dorénavant il sera régionalisé et soumis à obligation de résultat. Le prestataire, en cas de manquement, risquera des sanctions financières. Les anciens salariés d'Onet seront repris par le nouveau prestataire.

Modification des horaires d'ouverture au public de la Trésorerie de Maxéville

Nouveaux horaires : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Modification des horaires variables au SIE de Vandoeuvre

Nouveaux horaires : - plages variables : de 7h15 à 9h00, de 11h30 à 14h00 et de 16h00 à 18h45
- plages fixes : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00

Problèmes liés à l'utilisation des doubles écrans avec PES V2

Nous avons signalé la disparité des écrans, tant en taille qu'en luminosité, sur différents sites.

Le travail en double écran est une organisation déconseillée par les ergonomes.

Questions diverses

Nous avons demandé l'élaboration d'une fiche technique pour les collègues dont le poste est supprimé.

Transfert de la Caisse des Dépôts et Consignation (CDC), gestion bancaire : les personnes concernées n'auront pas de priorités hors département, ni de garantie métier. Ils auront de fait une garantie de maintien en résidence.

Une nouvelle application CHORUS FDD, destinée à gérer les frais de déplacement, sera déployée en juin 2014. Une e-formation sera proposée aux agents.

Les questions diverses ont tourné court, car ce CTL marathon s'est terminé à 18h15.

Nous espérons que l'administration soit aussi bavarde lors du groupe de travail sur les modalités de remboursement de frais de déplacement de tous les agents.

Pour conclure ce compte rendu, citons cette phrase de Jean-Jacques ROUSSEAU : « Il y a des personnes qui parlent beaucoup et savent peu, et des personnes qui parlent peu et savent beaucoup ».